



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2734  
25 décembre 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Contre le capitalo-virus** **un seul vaccin,** **la lutte**



## **Smic**

**Coup de pouce  
pour le profit**

Page 3

## **Vaccins**

**À bas le secret  
commercial !**

Page 8

## **Brexit**

**Poker menteur  
avant accord ?**

Page 6

**Leur société**

- Police : les preuves d'amour du gouvernement 4
- Une nouvelle affaire Tarnac 4
- Démagogie antipauvres 4
- Fil rouge 4
- Sans-papiers : l'Union européenne contre les migrants 5
- Centres de rétention : des lieux de non-droit 5
- Identitaires relaxés : des actions méprisables et ceux qui les encouragent 5
- Vaccins : le scandale du secret commercial 8
- Épidémie : les yeux fermés, le gouvernement navigue à vue 8
- Tests : la poule aux œufs d'or 8
- Rafale : c'est Noël pour Dassault 12
- Clichy : un toit, c'est un droit 12
- Aides à domicile : prime au rabais 12

**Dans le monde**

- Brexit : poker menteur avant accord 6
- Ukraine : des grèves pour le paiement des salaires 6
- États-Unis : capitalisme sous perfusion 7
- Barbarie présidentielle 7
- Malaisie : pandémie et exploitation féroce 7
- Israël-Palestine : apartheid vaccinal 12

**Dans les entreprises**

- Toulouse-Blagnac : 100 % de grévistes à la sûreté 9
- GE - Villeurbanne : 25 jours de grève 9
- Ikea : les sapins de la colère 9
- Safran - Villaroche : la lutte paie 9
- Hôpital de la Croix-Rousse : une politique criminelle 10
- Hôpital Beaujon : grève victorieuse chez Atalian 10
- Hôpital de Brive : la prime de service avalée par le Covid 10
- SNCF - Noisy-le-Sec : colère à l'atelier 10
- EDF : contre le plan Hercule, il faudra montrer les muscles 11

# Un seul remède contre le virus du profit : les luttes collectives !

Reprise du nombre de contaminations en France et dans toute l'Europe; découverte en Grande-Bretagne d'une nouvelle souche du virus, peut-être plus contagieuse; menace d'une troisième vague en janvier: malgré la campagne de vaccination, sur le point d'être lancée, les nuages s'amoncellent sur 2021!

La lutte contre l'épidémie est contradictoire et inefficace, et ce dans l'écrasante majorité des pays riches et développés, parce qu'elle est menée en fonction des intérêts de la classe capitaliste.

Au nom de la lutte sanitaire, le Premier ministre Castex nous dit, presque par le menu, comment il faut passer les fêtes de fin d'année. Mais il n'impose rien au grand patronat qui concentre des centaines ou des milliers de travailleurs dans ses usines, ses grands magasins, ses abattoirs ou ses entrepôts.

Pour l'exploitation capitaliste, il n'y a pas de couvre-feu. Ce sont les heures supplémentaires à la pelle, des samedis et des nuits travaillés. Et lorsque les gestes barrières, la distanciation physique et les désinfections ralentissent la production et les cadences, eh bien, ils sont supprimés!

Parce qu'il ne faut pas que la lutte sanitaire diminue les profits, le gouvernement laisse le virus circuler dans les entreprises. Mais, pour contenir l'épidémie autant que possible, il va traquer le Covid dans les moindres recoins de nos vies privées et sacrifier les petits commerçants ou le secteur de la culture.

Le gouvernement demande de la solidarité et un effort collectif. Mais, comme toujours dans cette société capitaliste, les efforts et les sacrifices sont demandés aux classes laborieuses. Et la minorité capitaliste tire les marrons du feu!

Face à l'épidémie, il n'y a déjà pas d'égalité entre riches et pauvres. Dans les entreprises, ce sont les salariés qui courent le risque de tomber malades, pas les actionnaires, bien à l'abri et confinés autant qu'ils veulent! Et, en plus du Covid, les travailleurs ont à subir la lutte de classe et la cupidité du grand patronat.

La dégradation des conditions d'existence de millions de femmes et d'hommes, l'explosion du chômage et les pertes de salaire dues au chômage partiel ne doivent rien au virus. Elles sont la conséquence de l'avidité et du parasitisme de la grande bourgeoisie.

Des centaines de milliers de salariés vont passer les fêtes dans l'angoisse du lendemain, parce qu'ils ont perdu leur travail ou craignent d'être licenciés. Des millions d'autres croulent sous les dettes et les impayés et ne peuvent remplir leur frigo que grâce aux associations caritatives. Pourquoi? Parce que les actionnaires de ces grands groupes demandent que leurs dividendes soient garantis!

Quand l'enseigne d'ameublement Alinéa supprime la moitié de ses 2000 emplois, c'est pour le bonheur de ses actionnaires, dont la famille Mulliez, 6<sup>e</sup> fortune française. Danone, qui a gagné plus d'un milliard au premier semestre, supprime 2000 emplois, pour ne pas décevoir ses actionnaires. On peut en dire autant d'Auchan, de Bridgestone, d'Elior, de General Electric...

La grande bourgeoisie est secourue de mille façons par le gouvernement. Elle est arrosée de prêts garantis par l'État, c'est-à-dire d'argent gratuit. Et cela ne lui suffit pas! Pour augmenter toujours et encore la rentabilité de ses capitaux, elle s'en prend à ses salariés, à ses intérimaires et ses sous-traitants. Et pour elle, c'est Noël avant Noël!

La Bourse de Wall Street a, en effet, battu des records ces dernières semaines, et celle de Paris a connu une remontée fulgurante. En 2020, les actionnaires du CAC40 devaient toucher 54 milliards de dividendes, en pleine crise! Et combien a rapporté le Black Friday aux grandes chaînes de distribution ou à Amazon? Combien rapportent les millions de tests aux laboratoires et aux multinationales de la pharmacie? Combien touchent-ils pour les vaccins?

Crise ou pas crise, le champagne et les milliards coulent à flots sur la bourgeoisie. Pour ceux qui possèdent du capital, les crises sont une façon comme une autre de faire de l'argent. Alors, il faut que les travailleurs aillent chercher cet argent et qu'il serve aux emplois, aux salaires, aux retraites, à l'éducation, à la santé, aux transports en commun, c'est-à-dire à la société!

Il va falloir des mois pour que la vaccination contre le Covid produise ses effets. Mais contre le virus de la rapacité capitaliste, il n'y aura ni vaccin ni traitement. Seule la capacité des travailleurs à se défendre permettra de faire reculer les multinationales et les licenciés et les empêchera de nuire à toute la société.



## Smic : coup de pouce pour le patronat

Comme chaque année depuis 2012, l'État a annoncé qu'il ne fera pas le moindre "coup de pouce" pour augmenter le smic en 2021.

Il va seulement appliquer la revalorisation imposée par la loi, qui est calculée en fonction de l'inflation officielle. Cela va représenter une hausse de 0,99%, soit 15 euros par mois.

Pire même, comme le calcul officiel de la hausse des prix est toujours sous-évalué par rapport à la réalité, les 2,3 millions de travailleurs au smic vont cette année encore perdre du pouvoir d'achat. Ce refus d'un coup de pouce est un doigt d'honneur pour tous ces salariés, dont une grande

partie travaille dans le ménage, le commerce, les usines de l'agroalimentaire, et dont Macron avait loué le courage pendant le premier confinement en disant « qu'ils ont permis à la vie de continuer ».

Cette décision est d'autant plus choquante qu'avec 1230 euros par mois, le smic est scandaleusement bas et que bien des smicards, obligés de travailler en temps partiel, ne touchent même pas cette somme. C'est d'ailleurs pourquoi, ce n'est pas seulement un coup de pouce

qui serait nécessaire pour le smic mais une augmentation de plusieurs centaines d'euros.

Pour tenter de justifier sa décision, le gouvernement s'est abrité comme toujours derrière l'avis d'un comité d'experts, surtout experts dans la défense des intérêts du patronat et tous payés plusieurs fois le smic! Comme d'habitude, ce comité a ainsi ressorti la tarte à la crème selon laquelle les augmentations de salaires empêcheraient les patrons d'embaucher. C'est un mensonge grossier. Depuis des années, les salaires sont gelés et les gouvernements ont tellement



baissé les cotisations sociales qu'actuellement les patrons n'en paient plus un seul centime pour un travailleur au smic. Résultat : le chômage n'en a pas moins jamais été aussi élevé.

Le chômage n'est pas dû au coût du travail mais au coût du profit. Le travail ne coûte pas mais il rapporte, et c'est bien parce que le patronat

veut qu'il lui rapporte toujours plus, qu'il cherche à faire faire toujours plus de travail par toujours moins de travailleurs avec des salaires toujours plus bas.

Le refus du gouvernement d'augmenter le smic s'inscrit donc dans cette politique de coups bas contre les classes populaires.

**Arnaud Louvet**

## Plan antidrogue : Darmanin abuse du baratin

Prétendant faire de la lutte contre le trafic de drogue sa priorité, le ministre de l'Intérieur Darmanin a rendu public, dimanche 20 décembre, le recensement des lieux de vente de drogues dans le pays et promis de les « nettoyer ».



Après la mesure, prise en septembre dernier, d'une amende forfaitaire de 200 euros contre les consommateurs, Darmanin annonce maintenant que l'identification des points de deal de drogue

s'accompagnera de la mise en place d'une plateforme accessible aux citoyens afin de les « responsabiliser et de les rendre actifs dans la lutte contre le trafic ».

Les riverains des lieux de vente sont les premières

victimes des violences et des incivilités qui accompagnent le trafic et qui empoisonnent la vie dans ces quartiers populaires. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu Darmanin pour réagir. En Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus pauvres de l'Hexagone, qui compte aussi le plus grand nombre de lieux de trafics selon la cartographie rendue publique par Darmanin, des actions avaient été organisées dans plusieurs villes, comme Saint-Ouen, Sevran ou Saint-Denis. Chaînes humaines organisées par les mères de famille, rondes et veillées pour occuper les cages d'escaliers, les squares et les abords des écoles de leurs quartiers, afin d'en chasser les dealers : les habitants se font entendre régulièrement. Ils

dénoncent d'ailleurs parfois non seulement la présence des dealers, mais aussi l'inefficacité, voire le mépris et la brutalité des autorités et de la police.

Malgré toutes ses postures de cowboy, Darmanin fait en réalité beaucoup de bruit pour pas grand-chose. À propos de l'amende forfaitaire contre les consommateurs, une ancienne policière, aujourd'hui présidente du Collectif police contre la prohibition explique : « Mettre des amendes aux consommateurs ne sert pas à lutter contre les trafics mais à pénaliser l'usage. Cela prend un temps fou à la police. Pourquoi le faisons ? Parce que c'est un délit aussitôt constaté, aussitôt résolu, une mine d'or pour faire grimper les chiffres "d'affaires résolues" au

ministère. »

Sans même parler de l'efficacité réelle de la plateforme de Darmanin, sa politique fait l'impasse sur le problème de fond qui engendre la montée de la violence et de tous les trafics dans la société. L'augmentation du chômage, de la précarité et de la pauvreté, l'absence de perspectives, sont autant de réalités qui pèsent sur la vie sociale dans les quartiers populaires. Ces conditions-là sont le fruit de la politique du gouvernement de Darmanin et consorts, au service des grands capitalistes. La vie des travailleurs et de leurs familles dans les quartiers populaires est le cadet de leurs soucis.

**Nadia Cantale**

## Gaz : tarifs hors de contrôle

Le prix du gaz naturel a augmenté de 2,4% le 1<sup>er</sup> décembre. Il avait déjà grimpé de 4,7% en octobre et 1,6% en novembre. C'est considérable.

Mais il faut dire qu'au début de l'année, il n'avait cessé de baisser, jusqu'à -4,6% en mars et -4,4% en avril. Les hausses actuelles cumulées sont moins importantes que les baisses précédentes.

Pourquoi ce yoyo et pourquoi cette hausse ?

Actuellement, c'est la CRE, la Commission de régulation de l'énergie, qui fixe les tarifs chaque mois, et non pas le fournisseur Engie, ex-Gaz de France, dans lequel l'État détient près du quart du capital.

Engie achète la totalité de son gaz sur le marché

international, principalement à la Norvège (environ 40%) et à la Russie (20%). Quels sont leurs prix de vente ? C'est secret. On ne sait donc pas quelle est la part qu'Engie met dans ses coffres.

Y-a-t'il une hausse mondiale des prix du gaz ? C'est peu probable, d'autant que le gaz de schiste américain, qui commence à arriver en Europe, tire les prix à la baisse.

Et puis il y a la part des taxes. Plusieurs taxes pèsent sur le gaz, la plus lourde étant la TICGN, taxe intérieure sur la consommation

de gaz naturel. En tout, en 2018, la part des taxes représentait environ 25% des factures. La TICGN augmente énormément sous prétexte écologique. Pendant le mouvement des gilets jaunes, le gouvernement avait suspendu son augmentation de février à juin 2019, mais maintenant c'est reparti!

Dans tout cela, les consommateurs ne savent rien que ce qu'on veut bien leur dire et ne contrôlent absolument rien. Une seule certitude : quel que soit le tarif, Engie et ses actionnaires s'en mettent plein les coffres et l'État n'hésite pas à taxer la consommation populaire.

**André Victor**

## Ministres : des gens comme les autres ?

Pour les fêtes de fin d'année, les ministres de Macron sont priés de donner l'exemple lors de leurs réveillons ou de leurs déplacements. « Ce n'est pas parce qu'on est ministre qu'on ne vit pas les choses comme les gens les vivent », a déclaré l'un d'eux.

Si même ils se plient aux recommandations limitant les invitations aux repas de famille, le nombre de convives sera bien la seule chose commune entre eux et les familles des classes

populaires. Pour le reste, les contraintes liées à la pandémie ne pèsent pas de la même manière sur des politiciens au service des classes riches, dont le gîte et le couvert sont confortablement assurés, et des familles populaires, nombreuses à vivre les fêtes de fin d'année dans la précarité et l'angoisse du lendemain.

Ce gouffre-là, même le Père Noël n'arrivera pas à le faire disparaître.

**N.C.**

# Police : les preuves d'amour du gouvernement

Les syndicats de police ont été reçus le 18 décembre par le ministre de l'Intérieur Darmanin. Cherchant à répondre au mouvement de protestation qui agite une partie de la police depuis plusieurs semaines, il a confirmé la mise en œuvre de mesures promises en décembre.

Des actions de policiers se sont en effet multipliées après l'interview de Macron au média Brut le 4 décembre où, reconnaissant que les contrôles au faciès sont une réalité, il les a qualifiés d'« insoutenables ». Des policiers se sont livrés à des contrôles systématiques de voitures à Melun, Marseille ou Dijon, quitte à provoquer des embouteillages. Dans d'autres villes, ils ont au contraire mené

une grève du contrôle. Des manifestations nocturnes de policiers ont eu lieu devant l'Arc de triomphe, devant le palais de justice de Tours, ou devant le domicile de la maire de Rennes. En Isère, des demandes de rupture conventionnelle ont été déposées par une partie des agents.

En annonçant la tenue d'un « Beauvau de la sécurité » en janvier, le gouvernement avait déjà fait

un geste en direction des syndicats de policiers. Mais ceux-ci voulaient sans attendre pouvoir présenter à leurs adhérents des mesures concrètes. Le gouvernement a donc annoncé la prise en charge de la complémentaire santé, la gratuité du transport domicile-travail et la création d'un « observatoire de la réponse pénale aux faits commis contre les forces de l'ordre ». Le syndicat Alliance, majoritaire dans la police, s'en est félicité, en clamant : « *Le rapport de force a payé.* »

L'avenir dira si ces mesures suffiront à calmer les policiers. En tout cas, l'attitude de Darmanin ne peut



OLIVIER CORREYSSA

que les encourager à se sentir tout permis. Le gouvernement en est tout à fait conscient, mais contre la population il a trop besoin

de pouvoir utiliser la politique de la matraque pour se mettre à dos ceux qui la manient.

**Thomas Baumer**

## Une nouvelle affaire Tarnac ?

Mardi 8 décembre, les services de renseignement (DGSI) ont arrêté sept personnes à Toulouse, Rennes, Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne, et Cubjac en Dordogne, les accusant d'avoir constitué une association de malfaiteurs terroristes de l'ultragauche.

L'un est fiché S, non pour être un intégriste islamiste mais pour ses idées révolutionnaires après dix mois en 2018 passés au Rojava, le Kurdistan de Syrie. Il y avait combattu Daech avec des milices kurdes sur lesquelles la France et les États-Unis s'étaient appuyées avant de les laisser seules face à l'armée turque.

Il n'en a pas fallu davantage pour que Darmanin monte sur ses grands chevaux républicains, suivi par toute une série de politiciens de droite et d'extrême droite ravis de vociférer contre l'extrême gauche et

de la présenter comme un des principaux dangers qui menacent la civilisation.

Quelques armes – deux fusils, deux pistolets – auraient été saisies, ainsi que des produits d'usage courant qui peuvent être utilisés pour préparer des explosifs. Toutefois, une semaine plus tard, toujours aucun acte de violence ni aucun projet concret ne semblaient être reprochés aux personnes arrêtées. Alors même que cette opération avait été présentée comme devant empêcher un attentat contre des policiers.

Tout cela rappelle

l'affaire Tarnac : en novembre 2008, neuf jeunes avaient été accusés du sabotage d'une ligne SNCF. En fait, la police avait monté l'affaire de toutes pièces et inventé une cellule terroriste « ultragauche » pour accréditer la politique sécuritaire du gouvernement. Après six mois de prison et

dix ans d'acharnement judiciaire, Julien Coupat et Yildune Levy avaient fini par être relaxés de toutes les charges retenues contre eux, sauf de leur refus de se soumettre à un prélèvement d'ADN. La présidente du tribunal correctionnel avait conclu que le groupe de Tarnac n'avait été rien d'autre

qu'une « fiction ».

Ces arrestations soulignent que les coups de menton et les mesures autoritaires peuvent être tournées contre n'importe qui, y compris ceux qui contestent cet ordre social injuste et cette République qui l'incarne.

**Sacha Kami**

## Démagogie antipauvres

Lundi 14 décembre, Nicolas Daragon, le maire LR de Valence, dans la Drôme, a fait voter un arrêté pour pénaliser les familles des délinquants mineurs en leur supprimant une partie des aides sociales.

En cas de rappel à l'ordre ou de condamnation d'un enfant pour des troubles, ou de refus des parents de

répondre à une convocation, la mairie pourrait supprimer ses aides pour les frais de cantine, les tickets de transport ou les chèques sport et culture.

Ces mesures, qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à celles du *Livre blanc de la sécurité* du Rassemblement national sont sans doute faites

d'abord pour séduire l'électorat réactionnaire. En ciblant les parents des familles populaires et en leur faisant la morale, ces politiciens bourgeois exonèrent un système social qu'ils défendent et qui devient de plus en plus violent et invivable pour les classes populaires.

**Charles Legoda**

## Fil rouge

### Plus d'élèves, moins de professeurs

Le ministère de l'Éducation nationale prévoit de supprimer 1 800 emplois d'enseignants pour septembre 2021 dans les collèges et les lycées, alors que 43 518 élèves supplémentaires y sont attendus.

Pour encadrer ces élèves plus nombreux, Blanquer compte sur les heures supplémentaires réalisées par les enseignants déjà en poste. Effectivement depuis avril 2019, les directions d'établissements peuvent leur imposer deux heures

supplémentaires, au lieu d'une heure auparavant. Cela implique aussi de surcharger les effectifs des classes.

Dégradation des conditions d'enseignement, risques sanitaires accrus, les conséquences sont prévisibles. Le gouvernement a déjà commencé à faire payer à la population les milliards dépensés pour sauver les profits du grand patronat.

### Le gouvernement serre la vis aux chômeurs

Une des mesures

contenues dans le projet de loi de finances 2021, voté le 16 décembre, prévoit le renforcement du contrôle des chômeurs. Pôle emploi pourra obtenir des informations auprès des organismes de crédit, des fournisseurs de gaz et d'électricité, afin de vérifier l'identité et le lieu de résidence des demandeurs d'emploi.

Dans le même temps, le budget consacré à la lutte contre la fraude fiscale baisse de 8 millions d'euros. Dur envers les chômeurs, laxiste envers les riches fraudeurs, le budget est à l'image de la politique

gouvernementale.

### La prime gilets jaunes : oubliée !

Une prime défiscalisée, versée au bon vouloir des patrons, avait été mise en place il y a deux ans suite au mouvement des gilets jaunes. Il s'agissait pour le gouvernement de faire mine de répondre au problème du pouvoir d'achat en « encourageant » les patrons à consentir une augmentation à leurs salariés.

Cette prime, dite prime gilets jaunes, ne pouvait en rien résoudre le problème de l'insuffisance des salaires. Mais en 2019, elle

avait tout de même permis à près de cinq millions de salariés de toucher plusieurs centaines d'euros.

Pour 2020 Macron a durci les conditions d'attribution en soumettant cette prime à un accord d'intéressement.

Le montant versé cette année n'en a pas moins atteint les 2,3 milliards d'euros de janvier à septembre 2020, soit plus que l'année dernière. Il faut croire que le patronat et l'État ont trouvé qu'il leur en coûtait trop cher pour 2021. L'incitation fiscale à verser cette prime a carrément disparu du budget !

## Sans-papiers : L'Union européenne contre les migrants

« *L'effort national, c'est nous* », proclamait une banderole de la manifestation parisienne des sans-papiers du 18 décembre. À l'occasion de la journée internationale des migrants, pour la quatrième fois en un an, des milliers de sans-papiers ont ainsi manifesté dans une cinquantaine de villes pour exiger leur régularisation, la fermeture des centres de rétention administrative, des logements dignes et un accès à la santé.

Ils dénonçaient aussi l'aggravation de leurs conditions de vie, rendues encore plus précaires avec la crise sanitaire. Dans la restauration, le bâtiment, le nettoyage, la livraison, ils sont des dizaines de milliers à travailler sans contrat, parfois pour quelques euros et à la merci d'un contrôle de police. La fermeture des restaurants et de nombreuses entreprises, la mise en sommeil de chantiers de construction ont laissé sans ressources des milliers d'entre eux. D'autres ont été « en première ligne » face au

virus pendant les confinements, dans le nettoyage ou la livraison.

La France n'est bien sûr pas le seul État à rendre la vie impossible à des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Un *Livre noir* de 1 500 pages réalisé par plusieurs ONG, dénonce ainsi les pratiques barbares exercées aux frontières de l'Union européenne contre les migrants : vol, enfermement, tirs pour effrayer, signatures extorquées sur des documents non traduits... Des immigrés y racontent comment ils ont

été « *trainés par terre comme des ordures* », « *poussés dans une rivière et arrosés de cailloux* » ou confrontés à des chiens, par les gardes-frontières et les policiers. Le rapport souligne particulièrement les agissements de la Hongrie ou de la Croatie.

Cette politique inhumaine vaut à des centaines de milliers de personnes d'être pourchassées par la police, battues et enfermées dans des camps en attendant une hypothétique régularisation, quand elles ne meurent pas en cours de route. Et si elles parviennent à passer au travers des mailles du filet, c'est pour être d'autant plus exploitées qu'elles peuvent rester des années sans papiers.

Celles et ceux qui se battent pour leurs droits ont donc mille fois raison et leur combat est celui de tous les travailleurs.

Jacques Le Gall



## Centres de rétention : des lieux de non-droit

La visite de quelques députés de La France Insoumise, du PS et d'Europe Écologie Les Verts, dans des centres de rétention administrative (CRA) à Lyon, Rennes et Bordeaux, a eu le mérite de mettre en lumière les conditions scandaleuses de détention des sans-papiers.

Alors que la crise sanitaire exigerait que les sans-papiers retenus soient purement et simplement libérés, les autorités les entassent dans les CRA, passant outre les recommandations des autorités de santé.

Dès la mi-novembre, la contrôlée générale des lieux de privation de liberté, Dominique Simonnot, a écrit au ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, sur la situation sanitaire dans les CRA : « *Malgré une deuxième vague que le ministre de la Santé qualifie sans cesse de « plus forte que la première », la capacité d'accueil des centres de rétention administrative, limitée à 50 % dans les derniers mois afin de freiner la propagation du virus, est, dans certains centres, progressivement passée à 60 %, 70 % voire 90 %.* »

De manière prévisible, les cas de Covid se sont multipliés. On comptait ainsi en novembre vingt personnes diagnostiquées positives au CRA de Coquelles dans le Pas-de-Calais, dix-sept dans celui de Lyon fin octobre, et six cas à Bordeaux. Et c'est logique puisque les chambres exigües ne permettent pas la distanciation physique. Il en va de même des sanitaires en nombre insuffisant ou des réfectoires.

La grande majorité passe des jours, voire des mois, dans ces lieux insalubres, car la loi votée en 2018 permet une détention de 90 jours.

À cette situation sanitaire désastreuse s'ajoutent les exactions de la police qui profite du fait que les associations de soutien comme la Cimade sont moins présentes du fait du confinement.

Dans certains CRA, comme celui de Vincennes, des migrants ont été passés à tabac dans une pièce sans caméra. Au CRA du Mesnil-Amelot, les témoignages récoltés par RESF (Réseau d'éducation sans frontières) sont alarmants : les fouilles à nu se multiplient, avec même des attouchements. Certaines femmes qui visitent leur mari se plaignent des mêmes comportements. L'une d'entre elles a non seulement subi des attouchements mais a reçu une amende de 135 euros. Les vivres apportés sont systématiquement détruits, la présence de policiers dans les parloirs empêche toute intimité. Alors face à cette situation insupportable, les associations de sans-papiers exigent la régularisation de tous et la fermeture de tous les CRA du territoire.

Aline Urbain



## Identitaires relaxés : des actions méprisables et ceux qui les encouragent

Jugés pour une action antimigrants dans les Alpes, l'organisation d'extrême droite Génération identitaire et trois de ses membres ont été relaxés en appel.

En 2018, 80 membres de cette organisation avaient profité de la complaisance des autorités pour réaliser un coup médiatique, en montant un faux poste frontière dans les Hautes-Alpes, au col de l'Échelle près de la frontière italienne, et en déployant une banderole

antimigrants tout en paradant avec deux hélicoptères, des quads et des pick-up. Ils s'étaient ensuite vantés d'avoir empêché manu militari des personnes de passer la frontière.

Condamnés une première fois à six mois de prison ferme pour avoir agi

en lieu et place de la police, trois de ces individus et leur groupe viennent d'être relaxés en appel, au motif qu'on ne pouvait pas les confondre avec de vrais policiers. Quant aux migrants qu'ils auraient arrêtés, ils se seraient contentés alors de les remettre aux autorités françaises. C'est abject, mais légal.

Ce groupe raciste avait déjà fait parler de lui en 2012, en déployant une banderole

anti-islam sur le toit d'une mosquée, à Poitiers. Le gouvernement laisse entendre qu'il pourrait être dissous. Ces apprentis fascistes ne peuvent pourtant que se sentir encouragés par sa politique, consistant à fermer les frontières aux migrants, à refuser de régulariser ceux qui sont parfois en France depuis des années et à envoyer la police déloger ceux qui tentent de s'abriter, à Calais ou ailleurs.

En revanche, ceux qui aident les migrants sont, eux, poursuivis : sept des participants à la manifestation de solidarité organisée en réaction à la démonstration xénophobe des identitaires sont toujours condamnés à des peines de prison, pour « *avoir facilité ou tenté de faciliter l'entrée irrégulière en France d'étrangers.* »

J.L.G.

## Brexit: poker menteur avant accord ?

À l'approche du 31 décembre, le gouvernement britannique de Boris Johnson et l'Union européenne (UE) négocient toujours un accord commercial. Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier dernier, et cet accord est censé organiser les relations commerciales pour les années à venir.

En réalité, plutôt que la mise en place de droits de douane et de quotas, l'UE et les capitalistes britanniques souhaitent un accord. Le Royaume-Uni a adhéré au Marché commun en 1973 et, depuis, les économies se sont profondément imbriquées. La Grande-Bretagne fait la moitié de son commerce extérieur avec l'UE. Et pour les grandes puissances qui dirigent l'Union, les échanges avec le Royaume-Uni sont également précieux. La France exporte plus vers le Royaume-Uni – qui est par exemple son 3<sup>e</sup> débouché pour les produits agricoles – qu'elle n'importe. Le Royaume-Uni

est aussi le troisième investisseur étranger en France. Quant à l'Allemagne, elle est le premier fournisseur du Royaume-Uni. Produit par produit, le Royaume-Uni importe plus de l'UE qu'il n'exporte vers elle.

### Des économies imbriquées

L'imbrication économique dépasse les seules exportations de biens de consommation. Dans plusieurs secteurs, les chaînes de production sont intégrées. En temps normal, chaque jour, 6 000 camions franchissent la Manche dans chaque sens. L'exemple de la Mini, assemblée près

d'Oxford, est instructif: 60 % de ses pièces proviennent du continent – le volant de Roumanie, les feux arrière d'Espagne, les feux arrière de Pologne, la boîte de vitesses d'Allemagne. Quant au vilebrequin, il est fabriqué à Nogent en Haute-Marne, usiné à Birmingham, assemblé au moteur en Autriche, lequel moteur est installé à Oxford. Enfin, le vilebrequin franchit une 4<sup>e</sup> fois la Manche car 80 % des Mini sont exportées... On comprend que les capitalistes de l'automobile soient hostiles au Brexit, et impatientes qu'un accord de libre-échange soit conclu. Mais alors, pourquoi n'est-il pas signé plus vite ?

### Cabillaud et maquereau au menu de Noël

Tout comme le référendum sur le Brexit, en juin

2016, résultait de manœuvres politiciennes, les négociations actuelles sont enlisées en raison de la démagogie des différents protagonistes. Les désaccords sur la pêche résument cela. Dans l'UE, l'ensemble des zones maritimes des États membres sont traitées comme une seule entité, dans laquelle les flottes des différents pays peuvent pêcher, avec des quotas fixés chaque année. Les partisans du Brexit ont promis de « reprendre le contrôle » sur les frontières du pays et sur ses zones maritimes; or des chalutiers de France, des Pays-Bas, d'Espagne ou d'Irlande pêchent dans les eaux britanniques. Le Royaume-Uni exige donc des compensations. Peu importe que la pêche ne représente que... 0,12 % du PIB britannique et que, comme l'a dit une experte britannique, « nous exportons la majorité de ce que nous attrapons dans les bateaux britanniques, et nous importons l'essentiel de ce que nous mangeons au Royaume-Uni ». Bien malgré eux, les poissons sont donc devenus un enjeu politique dans la démagogie des partisans du Brexit: il faut bien montrer que celui-ci sert à quelque chose. Et du côté européen, les mêmes rodomontades sont de mise pour se concilier les pêcheurs.

La même démagogie s'est manifestée sur la question du vaccin contre le Covid. La Grande-Bretagne a commencé sa campagne de vaccination le 9 décembre, trois semaines avant l'UE, « grâce au Brexit » d'après le

ministre de la santé du gouvernement de Boris Johnson. Peu importe que les vaccins aient été fabriqués en Belgique et en Allemagne par Pfizer (États-Unis) et BioNTech (Allemagne)!

Malgré la partie de poker menteur en cours, un accord commercial sera peut-être finalement signé. Mais pour autant, la saga du Brexit n'est pas terminée. À partir du 1<sup>er</sup> janvier, même en cas d'accord, les contrôles douaniers feront leur retour, et les camions qui franchissent la Manche se verront imposer des formalités administratives. D'immenses parkings sont aujourd'hui en construction au sud-est de l'Angleterre, mais la paperasse entraînera des retards et donc des coûts. On en a déjà aujourd'hui un aperçu, avec les gigantesques embouteillages créés par la crainte d'un « no deal ». Les agriculteurs britanniques, tributaires des aides de la Politique agricole commune, ne vont plus en bénéficier. Ils devront aussi organiser la venue de 80 000 saisonniers, surtout en provenance de l'UE, pour ramasser leurs fruits et leurs légumes. Et puis, la livre peut encore chuter, créant d'autres problèmes aux importateurs britanniques.

Dans différents pays, les démagogues parlent des frontières comme d'une protection. Mais comme le montre la saga du Brexit, on ne fait pas facilement des œufs à partir d'une omelette, même quand il s'agit d'une promesse électorale.

**Michel Bondelet**



À bord d'un chalutier de Boulogne-sur-mer.

## Ukraine: grèves pour le paiement des salaires

Le 21 décembre, en Ukraine dans la région de Kirovograd, les mineurs d'uranium de la société d'État VostGOC, en grève illimitée depuis une semaine, ont bloqué les routes pour exiger le paiement de leurs arriérés de salaires.

Le 9 décembre, pour les mêmes raisons, leurs camarades des houillères de Lvov et de Volhynie (dans l'ouest ukrainophone) ainsi que de Donestk (dans l'est russo-phonie) avaient cessé le travail au fond des puits, tandis que d'autres bloquaient les routes et manifestaient devant les sièges locaux du pouvoir. Mi-septembre, cette fois dans le sud du pays, à Krivoï Rog, 400 mineurs de fer en grève s'étaient barricadés, au fond, durant plus d'une semaine.

Il y a eu des grèves et manifestations de mineurs dans douze villes, dont Kiev, la capitale, en quelques jours.

Le phénomène et les protestations qu'il engendre ont pris une telle ampleur que le gouvernement de Zelenski a prévu de dédier la journée du 23 décembre à discuter à la Chambre des députés sur les moyens d'éteindre les dettes, salariales et autres, des mines étatisées.

Ces bavardages au sommet ne visent qu'à donner le change. Depuis la fin de l'URSS en 1991, les mineurs ukrainiens n'ont cessé de devoir se battre pour simplement toucher leur dû. Et avec la brutale aggravation de la crise mondiale et ses répercussions sur un État ukrainien au bord de

la faillite, celui-ci se soucie moins que jamais de subventionner les mines, et surtout de payer ceux qui les font marcher!

La question ne concerne pas que les mineurs de fer, de charbon ou d'uranium. Depuis un an, on apprend presque quotidiennement qu'ici des soignants, là des métallurgistes, ailleurs des chauffeurs de bus ou des travailleurs d'autres corporations font grève, bloquent le trafic routier, manifestent pour toucher leurs salaires impayés, parfois depuis des mois.

Les travailleurs ukrainiens, qui adressent leurs exigences aux autorités, n'ont rien à espérer de cet État aux petits soins pour les oligarques et bureaucrates locaux, ainsi que pour les grands groupes et financiers

occidentaux qui pillent le pays. Ni d'ailleurs des États de l'Union européenne, auxquels certains grévistes se sont aussi adressés ces derniers temps, car leurs dirigeants savent trop bien ce que

leurs capitalistes arrivent à tirer de la population laborieuse de ce pays exsangue, devenu le plus pauvre d'Europe par habitant, pour s'en émoouvoir.

**Pierre Laffitte**



Mineurs grévistes de la région de Lvov: « Versez nos salaires! » - « Les députés à la fosse! »

# États-Unis : capitalisme sous perfusion

Environ 900 milliards de dollars : c'est le montant du nouveau plan de « stimulation » de l'économie sur lequel républicains et démocrates du Congrès américain se sont accordés le 20 décembre.

Avant même que le texte de loi soit rendu public, ces dirigeants politiques ont tenu à communiquer sur l'aide aux petites entreprises, aux ménages et aux chômeurs. Chaque famille gagnant moins de 75 000 dollars par an va toucher une somme forfaitaire de 600 dollars (un peu moins de 500 euros) pour chaque adulte et enfant jusqu'à seize ans.

La durée des allocations chômage est prolongée de onze semaines et l'État fédéral va rajouter 300 dollars par mois aux allocations qui

dépendent de chaque État. Il était temps car douze millions de chômeurs arrivaient en fin de droits après Noël. Le taux de chômage officiel a doublé en un an.

Au printemps, un premier plan d'aide aux classes populaires subissant de plein fouet la crise avait déjà été mis en œuvre : les ménages avaient alors touché le double de ce qui est à présent prévu pour janvier. Cela n'avait même pas empêché un énorme besoin d'aide alimentaire, d'autant plus que les aides fédérales avaient parfois mis des semaines et



Cet été, des magasins fermés à cause de la crise.

des mois à être versées. Des millions de chômeurs n'y avaient même pas eu droit ou n'avaient pas pu s'inscrire pour les toucher.

Au printemps les retards de loyer ou de remboursement des crédits immobiliers aux banques ont été tellement massifs qu'un moratoire pour les expulsions de logement avait été décrété jusqu'au 31 décembre. Il vient d'être prolongé jusqu'au 31 janvier sans que l'angoisse de perdre

son logement ne disparaisse pour autant.

Le nouveau plan d'aide prévoit aussi 13 milliards pour financer l'aide alimentaire d'urgence et 82 milliards de financement pour le système scolaire, dont la partie publique est sous-dotée en permanence en regard des besoins.

L'importance de ces chiffres montre l'étendue de la crise que subissent les travailleurs aux États-Unis. Ces aides ne font qu'atténuer un peu la violence de la contraction brutale de l'économie. Le grand patronat a licencié en masse cette année, plongeant les classes populaires dans la misère. Il laisse à l'État le soin de gérer la situation catastrophique qui en résulte.

Pendant des mois, républicains et démocrates ont discuté discrètement du nouveau plan d'aide. Mais en public, ils s'affrontaient dans une compétition électorale et ne souhaitaient pas afficher leur accord fondamental. Un mois et demi après les élections, ils sont tombés d'accord, tout comme au printemps. Trump, encore au pouvoir pour un mois,

et son successeur Biden ont avalisé l'accord trouvé au Congrès entre un Sénat républicain et une Chambre des représentants démocrate.

Car l'essentiel du plan réside dans les centaines de milliards qui vont être dirigés vers les entreprises, c'est-à-dire vers le grand capital, sur lesquels les hommes politiques de la bourgeoisie donnent pour l'instant beaucoup moins de détails.

Pour la seconde fois cette année, l'État fédéral va injecter des sommes colossales dans une économie capitaliste de moins en moins capable de fonctionner sans aides étatiques. Les 900 milliards de dollars du second plan s'ajoutent aux 2 200 du premier, laissant loin derrière les 800 milliards débloqués en urgence en 2008 pour éviter au capitalisme de sombrer alors dans la crise financière générale.

L'inflation des sommes indique que la situation économique est bien plus grave aujourd'hui et qu'elle n'est pas du tout stabilisée, quels que soient les discours sur la « reprise économique ».

**Lucien Déroit**

## Barbarie présidentielle

Quelques semaines avant d'être obligé de laisser la Maison Blanche à son adversaire, Trump utilise ses pouvoirs pour se bâtir une réputation de « dur » en matière de justice, si l'on ose dire. Car c'est avec la peau des condamnés à mort que Trump adopte cette posture.

Même si certains États américains appliquent la peine de mort et exécutent entre vingt et trente prisonniers par an, depuis

2003 l'État fédéral n'avait procédé à aucune exécution capitale et seulement à trois entre 1976 et 2003.

Or, depuis juillet, avec la complicité de son ministre de la justice, Trump a fait procéder à dix exécutions et veut encore faire tuer quatre prisonniers dans les jours qui viennent. Ces condamnés l'ont été pour des crimes commis pour la plupart lorsqu'ils étaient très jeunes, il y a vingt ans et plus, temps passé dans le

couloir de la mort.

Alors que Trump relance cette barbarie, inscrite dans la loi de ce pays présenté comme celui de la liberté, il s'est montré clément envers un de ses proches. Le 25 novembre, il a ainsi gracié le général Michael Flynn qui avait admis avoir menti à la justice dans l'enquête sur les liens entre la campagne de Trump en 2016 et les autorités russes.

**L.D.**

## Malaisie : pandémie et exploitation féroce

La moitié des 11 215 travailleurs d'une usine géante Top Glove, proche de la capitale Kuala Lumpur, ont été testés positifs au coronavirus le mois dernier, constituant le plus important cluster de Malaisie.

La pandémie a énormément élargi le marché mondial pour les fabricants de gants en latex. Les usines de gants situées en Malaisie approvisionnent 60 % des besoins mondiaux de cet équipement de protection. Parmi ces entreprises, Top Glove fournit 25 % de la demande mondiale.

Or, les ouvriers qui y produisent 220 millions de gants chaque jour ne sont payés que 250 euros par mois. En cette période faste pour leurs patrons, ils enchaînent de très longues journées de travail, jusqu'à treize heures et demie.

Beaucoup sont des travailleurs immigrés venant du Népal. Certains ont dû payer plus de 4 000 euros à un « agent »

pour venir travailler en Malaisie et se trouvent enchaînés à leurs patrons pendant des années afin de rembourser cette somme. Ils sont logés à vingt par chambre dans des foyers où la promiscuité est un vecteur de l'épidémie.

Dans les usines, les ouvriers n'ont droit qu'à un seul masque par jour. Dans un climat chaud et humide toute l'année, en l'absence d'air conditionné, il est vite trempé de sueur. Les travailleurs qui dénoncent ces conditions d'exploitation et de vie criminelles sont renvoyés.

Toutefois, l'ampleur des contaminations est telle que les autorités malaisiennes ont fini par reconnaître que les

foyers de Top Glove étaient « terribles » pour leurs résidents. Elles ont lancé des enquêtes et même suspendu l'activité de certaines usines pendant deux semaines.

Les directions de Top Glove et d'autres entreprises du secteur ont dû tester leurs ouvriers, mais ne leur communiquent pas les résultats. Un ouvrier hospitalisé pendant six jours n'a pas pu connaître le résultat de son test.

Un gardien d'usine, venant du Népal, qui avait du mal à respirer, a dû attendre trois jours afin d'être admis à l'hôpital, qui attendait l'autorisation de Top Glove. Il est décédé, sans que la direction ait un mot de condoléances pour sa famille.

À Singapour, à 350 kilomètres de Kuala Lumpur, la santé des travailleurs immigrés est tout autant négligée :

153 000 ont été contaminés, contre seulement 4 000 citoyens de cette cité-État.

Top Glove, qui compte parmi ses actionnaires le fonds multinational BlackRock, a vu son cours en Bourse multiplié par quatre cette année et

ses bénéfices par vingt au troisième trimestre, en comparaison avec 2019. C'est grâce au travail de ses 22 000 ouvriers, presque entièrement privés de droits, que ces capitalistes ont profité de la pandémie.

**L.D.**



Devant un foyer de Top Glove à Kuala Lumpur.

# Vaccins : le scandale du secret commercial

**Boulette ou pas, il n'empêche qu'en révélant le prix auquel les États européens ont négocié le vaccin anti-Covid avec les différents laboratoires, la secrétaire d'État belge chargée du budget a commis l'irréparable pour ses pairs : elle a osé transgresser le sacro-saint secret commercial.**

Tout est parti de députés de l'opposition lui reprochant le manque de moyens engagés par l'État belge pour l'achat de vaccins. En réponse, la ministre a publié dans un tweet un tableau des six vaccins commandés pour la Belgique, assortis chacun du prix d'achat négocié par la Commission européenne: AstraZeneca: 1,78 euro, Johnson & Johnson: 8,50 dollars, Sanofi/GlaxoSmithKline: 7,56 euros, Pfizer/BioNTech: 12 euros, Curevac: 10 euros, Moderna: 18 dollars.

Ce Tweet intempestif a rapidement disparu des écrans, ne laissant plus apparaître que l'information: «Voilà les faits: 33,5 millions de vaccins seront achetés cette année pour 279 millions d'euros.» Car si dans la

population, n'importe quel acheteur trouve normal et légitime l'affichage des prix de ce qu'il achète ou de ce qu'il vend, il n'en va pas de même pour les dirigeants des groupes pharmaceutiques, ni pour les gouvernements et la petite minorité qui dirige la société à son seul avantage.

«*Tout ce qui concerne des informations comme le prix des vaccins est couvert par la confidentialité, c'est une obligation très importante*», a déclaré un porte-parole de la Commission européenne, avant qu'un autre ajoute: «*C'est une exigence contractuelle.*» Et le groupe Pfizer a rappelé que les prix sont «*couverts par une clause de confidentialité prévue dans le contrat avec la Commission*». Le tableau aurait dû rester

Twitter | 1h

Leverancier	prijs/dosis	Aantal	Kost incl. BTW
AZ	1,78€	7.700.450	14.610.834
J&J	\$8,50	5.173.595	41.281.439
Sanofi/GSK	7,56€	7.740.000	62.025.264
BioNTech/Pfizer	12,00€	5.093.847	64.793.734
Curevac	10,00€	5.805.000	61.533.000
Moderna	\$18,00	2.064.000	34.875.920
<b>totaal</b>		<b>33.576.892</b>	<b>279.120.190</b>

CAPTURE TWITTER

aussi confidentiel que les contrats des mafias.

Depuis le début de l'épidémie, l'histoire du vaccin est dominée par ce qui organise toute la société: la recherche du profit. Avant même d'avoir eu le temps de vérifier l'efficacité et l'innocuité de leur produit, des laboratoires ont commencé à le produire industriellement et ont conclu avec les États les plus riches des contrats de précommandes de millions de doses. On ne connaît rien des termes de ces contrats. Le tweet de la

ministre belge, en levant un petit coin du voile, n'a laissé entrapercevoir qu'un tout petit bout du résultat des négociations commerciales.

On découvre des prix différents de ce qu'on avait entendu précédemment, des prix qui s'étagent sur une échelle de 1 à 8, entre le moins cher et plus onéreux, bien sûr sans la moindre explication sur la façon dont ces prix ont été fixés.

C'est particulièrement choquant dans le cadre d'une pandémie et de la part d'entreprises impliquées

Le tweet de la secrétaire d'État.

dans la lutte pour la combattre, mais c'est la règle pour toute l'économie. Tout y est opaque, tout se négocie dans le plus grand secret entre les grands groupes industriels et les États.

Ces grands groupes imposent leurs règles sans avoir à rendre de comptes et en interdisant à quiconque de le faire.

Ça ne changera que s'ils sont expropriés et placés sous le contrôle des travailleurs et de la population.

Sophie Gargan

## Épidémie : les yeux fermés, le gouvernement navigue à vue

**Si tous les gouvernements européens ont mis en avant la nécessité de préserver les fêtes de Noël, leur préoccupation est avant tout liée à l'importance commerciale de cette période.**

Mais les exemples de Thanksgiving au Canada et aux USA ont montré que les réunions de famille rassemblant plusieurs générations représentent un risque important. Cela explique en grande partie les mesures prises en Allemagne notamment avec la fermeture des écoles et d'une grande partie des commerces une semaine avant les fêtes, ou les

restrictions annoncées en Italie. Suivant cette même logique, en France, le Conseil scientifique a préconisé de s'autoconfiner à partir du 17 décembre. Il reconnaît au passage pour la première fois le risque important de contamination découlant de l'ouverture des écoles.

Le confinement partiel qui avait débuté fin octobre a été progressivement allégé

avec la réouverture des magasins puis s'est transformé en couvre-feu. Dans toute la période, les écoles, collèges, lycées et une grande partie des entreprises ont fonctionné normalement avec très peu de précautions sanitaires. Le gouvernement a ainsi tenté de lutter contre l'épidémie sans faire courir de risques aux profits patronaux. Cela a semblé fonctionner dans un premier temps mais, peut-être à cause de la vague de froid, l'épidémie s'est

stabilisée puis le nombre de contagions a commencé à remonter.

Une grande partie de la Grande-Bretagne s'est maintenant reconfinée en urgence et a annulé quasiment toute festivité à Noël à cause d'un nouveau variant du virus qui serait nettement plus contagieux. Ce variant a déjà été repéré aux Pays-Bas, au Danemark et en Italie mais également en Australie et peut-être en Afrique du Sud.

En tout cas, le virus

continue de circuler largement à moins d'une semaine des réunions familiales, et l'impuissance des gouvernements à contrôler l'épidémie est évidente. En France le Conseil scientifique conseille... de se débrouiller et de faire attention.

En cas de problème, nul doute que tous accuseront la population de s'être relâchée mais ceux qui dirigent cette société sont bien ceux qui portent l'entière responsabilité de la situation.

Jean Pollus

## Tests : la poule aux œufs d'or

**Les files d'attente se multiplient devant les laboratoires d'analyse où des dizaines de milliers de personnes viennent se faire tester.**

La France est devenue le troisième pays en nombre de tests, avec début

septembre, près de deux millions de tests chaque semaine. À ce rythme, on en

sera à 30 millions de tests fin décembre.

Pour que la population puisse se faire tester massivement, le gouvernement a décidé en juillet 2020 que les tests PCR, antigéniques

et sérologiques seraient pris en charge par l'Assurance maladie, même sans présenter d'ordonnance. La facture pour la Sécurité sociale est donc salée, estimée à près de 250 millions d'euros par mois, certains avançant même le chiffre de 2,2 milliards d'euros depuis la décision de prise en charge. Les négociations entre l'Assurance maladie et les syndicats des laboratoires ont abouti à un remboursement sur la base de 73,50 euros par test PCR.

Les laboratoires d'analyse médicale se frottent les mains: ils ont estimé que le confinement de mars-avril leur avait coûté entre 200 et 300 millions de baisse d'activité, mais se sont largement rattrapés avec la

flambée des tests. Un économiste de la Santé, Frédéric Brizard, estime que s'il faut environ 100 000 euros pour acheter une machine, la rentabilité sur un test est de l'ordre de 30 à 40%. Et bien sûr cette manne profitera d'abord aux grands laboratoires et notamment aux six plus grands qui regroupent près de 50% de l'activité des 4 000 laboratoires du pays. Le premier d'entre eux, Les biologistes indépendants (LBI), emploie 7 268 personnes dans ses 590 laboratoires.

Les mesures prises par le gouvernement ont favorisé ces grands groupes privés qui savent négocier les prix les plus élevés et ont l'oreille du pouvoir.

Cédric Duval



File d'attente pour un test dans le Pas-de-Calais.

## Toulouse-Blagnac : 100 % de grévistes à la sûreté

**Vendredi 18 décembre, la totalité des 160 agents de sûreté Seris de l'aéroport de Toulouse-Blagnac étaient en grève. Ces travailleurs chargés du contrôle des passagers et des bagages n'avaient pas choisi la date au hasard. Le trafic aérien est très ralenti en cette période mais il l'était un peu moins ce jour de départ en congé.**

Nationalement, deux syndicats (UNSA et CFTC) de Seris ont signé un APC (accord de performance collective) au terme duquel les agents voient une de leurs primes supprimée et l'autre payée au prorata des jours travaillés, et donc, avec le chômage partiel, sérieusement amputée.

Ces deux primes représentent chacune un mois de salaire et cette perte s'ajoute aux baisses de salaire dues au chômage partiel. Le patron devait penser qu'en cette période de trafic aérien très faible où de nombreux travailleurs sont en chômage partiel, son sale coup passerait. Mais pour les agents de Blagnac, pas question d'accepter cela. Les délégués UNSA se sont même désolidarisés de leur syndicat et ont appelé à la

grève avec les autres.

48 heures avant la grève, 100 % avaient déclaré leur intention de le faire, comme la loi Diard de 2012 l'impose. Les patrons de l'aéroport ont compris la menace. Seris a tenté de faire venir des agents d'autres aéroports. Malgré la promesse d'une prime journalière de 50, puis de 100 euros, elle n'a réussi à convaincre qu'une dizaine de travailleurs sur 1500. La société ATB, le gestionnaire de l'aéroport, a alors suspendu le marché de la sûreté, ce qui lui a permis de justifier l'appel à d'autres sociétés d'agents de sûreté (Securitas, ICTS) en France.

À Blagnac est présente une autre société de sûreté, ICTS. Mais aucun de ses salariés n'a accepté de remplacer les grévistes sur leurs postes. ATB a alors ouvert

des postes fermés depuis avril dernier et demandé à ICTS d'y envoyer les agents qui y travaillent habituellement et qui étaient en chômage partiel. C'est seulement ainsi que l'aéroport a pu fonctionner ce jour-là.

Cela n'a pas entamé la détermination de grévistes, qui se sont réunis à 90 le jour de la grève et ils ont voté à l'unanimité sa reconduction dimanche 27 décembre, jour de retour de vacances. Ils sont déterminés à poursuivre le dimanche suivant si la direction ne cède pas.

Lors de l'assemblée, un chef d'équipe qui prenait sa retraite ce jour-là était présent. Normalement en congé, il avait demandé à être sur le planning pour, disait-il, « finir en beauté ». Une autre participante se disait convaincue que cette grève allait donner des idées à d'autres. En cette période de pandémie, on ne peut souhaiter meilleure contagion!

**Correspondant LO**



## GE - Villeurbanne : 25 jours de grève

**Après 25 jours de grève des travailleurs de la production qui paralysait l'usine General Electric de Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise, la reprise a été mouvementée.**

Ils étaient en grève contre un plan de restructuration qui supprimait 285 emplois, la moitié de l'usine, et en particulier toute la production.

Vendredi 11 décembre, la direction reculait sur un atelier (GCB) qui devait rester à Villeurbanne avec 80 emplois, sur des mesures financières sous forme de primes pour les départs, et sur des primes pour la reprise du travail correspondant au paiement d'un certain nombre de jours de grève. Mais lundi soir 14 décembre, surprise, à la lecture du protocole de fin de conflit qui devait être soumis à la signature des syndicats, la direction revenait sur bon nombre de ses promesses.

Les syndicats ayant claqué la porte, les salariés grévistes, fatigués, en colère et écœurés se rendaient à l'infirmerie pour se mettre en maladie, neuf d'entre eux décidant même de se mettre en grève de la faim.

Enfin jeudi 17, l'inspection du travail, la presse et les syndicats d'autres entreprises ayant été alertés, la direction de GE reculait et reprenait le premier protocole.

Tous ceux qui ont fait cette grève se souviendront des discussions du matin au soir, des actions menées à Saint-Priest ou à Aix-les-Bains pour mettre leurs collègues en grève, de leur montée à Paris pour se faire entendre à Bercy et au Parlement, de la convivialité autour d'un barbecue chaque semaine et de la solidarité qui s'est créée.

En tout cas, ils n'ont plus d'illusions sur ces grands groupes qui n'ont que faire de la vie de ceux qu'ils exploitent, plus d'illusions non plus sur l'État qui s'est ouvert à Bercy et au Parlement, de la convivialité autour d'un barbecue chaque semaine et de la solidarité qui s'est créée.

**Correspondant LO**

## Ikea : le sapin de la colère

**Mi-décembre, quinze magasins Ikea sur les 34 installés en France ont été perturbés par des débrayages. L'un d'eux a même été fermé pendant quelques heures. 1 000 à 1 300 salariés ont participé à ces différentes actions.**

Les travailleurs sont en colère contre le non-versement de la prime de fin d'année. La direction prétend n'avoir fait aucun bénéfice et affiche un déficit de 35 millions d'euros. Or, le chiffre d'affaires a été sensiblement le même que l'an passé. Les salaires sont très proches du smic, de nombreux travailleurs sont à temps partiel, avec 25 heures pour 900 euros net. Avec la pandémie, les conditions de travail se sont dégradées, les salariés ont dû s'adapter aux besoins, changer de tâches, de plannings. Des vendeurs se sont convertis en préparateurs de commandes, faisant des kilomètres chaque jour pour aller chercher les articles dans tout le magasin.

Malgré ce contexte et n'hésitant pas à être provocatrice, la direction a remplacé cette prime de plusieurs centaines d'euros en leur offrant un sapin de Noël et un bon de 15 euros, valable dans les épiceries

des magasins. Même cette somme dérisoire devra être dépensée au sein de l'enseigne!

Le déficit s'explique peut-être par le choix de la direction de provisionner 3,5 millions d'euros pour prévenir la décision du procès en cours contre le système d'espionnage des salariés qu'elle avait mis

en place en 2012. Il comportait la consultation illécite de fichiers de police et de gendarmerie. Ce serait aux salariés de payer non seulement pour le préjudice subi mais aussi pour la sanction qui s'annonce pour la société.

La colère continue de gronder et de nouvelles actions sont en préparation portant sur l'augmentation des salaires de 1 % proposée par la direction, l'embauche des précaires et le versement de la prime.

**Inès Rabah**



## Safran - Villaroche : la lutte paie

Les grèves, débrayages et rassemblements faits dans les ateliers à Safran - Villaroche, en Seine-et-Marne, depuis la mi-novembre se sont transformés en grève totale lundi 30 novembre.

La grève a répondu aux tergiversations de la direction qui cherchait à endormir les salariés et à gagner du temps dans son projet de supprimer le repas à la cantine. Au bout de quatre jours, elle a dû le ranger et annoncer qu'il était possible de retourner manger à la cantine dans les mêmes conditions qu'avant. Voilà qui est bien mieux. Mais il a fallu le rapport de force pour la faire reculer sur son projet de compétitivité qui

était derrière cette affaire.

Déjà en 2018 elle voulait imposer la journée continue, et cette année, sous prétexte du Covid, elle a tenté de le faire repasser en force, c'est la deuxième fois qu'elle doit faire marche arrière. Les travailleurs du restaurant sont ravis de revoir ceux de l'usine et certains d'entre eux ont pu retrouver plus de travail avec moins de chômage partiel.

Chacun a conscience d'avoir fait reculer la direction, cette mobilisation a permis de retrouver une certaine solidarité et d'apprendre à s'organiser, ce qui servira pour les prochaines attaques du patron.

**Correspondant LO**

## Hôpital de la Croix-Rousse : une politique criminelle

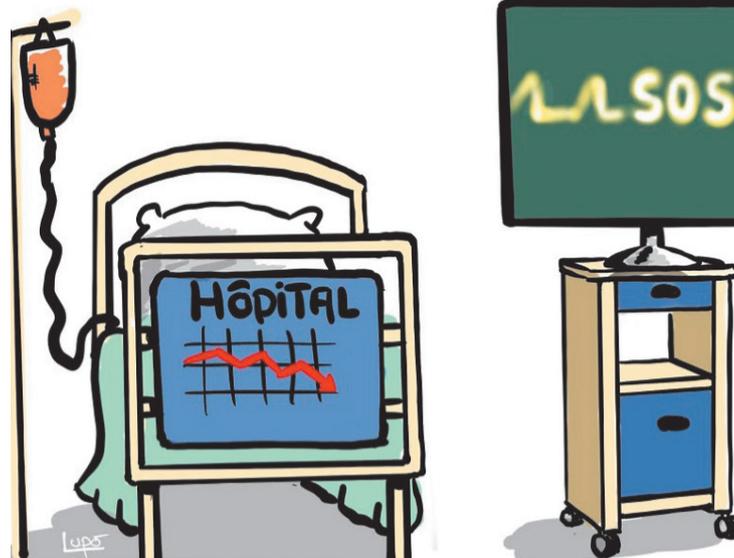
La deuxième vague de l'épidémie est à peine terminée, la troisième déjà annoncée, que, pour les travailleurs, il n'y a aucun répit. Plusieurs clusters ont éclaté au sein de l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon.

Ces clusters sont devenus incontrôlables à cause de l'empressement de la direction à fermer au plus vite des services mobilisés pour le Covid afin de les rebasculer dans leur spécialité d'origine. Des patients sont morts pour avoir attrapé le Covid à l'hôpital. Ces choix résultent de la gestion de l'hôpital en flux tendu et du manque permanent de lits et de personnel. Quand toute l'année le nombre de lits est insuffisant, en

période de pandémie, c'est la catastrophe.

La direction gère cette pénurie sans égards ni pour les patients ni pour les salariés. Pour la masquer, sa seule réponse est de rendre les travailleurs responsables des contaminations. Elle les accuse de manger à trop nombreux dans les salles de pause, de faire la fête à l'extérieur ou de ne pas appliquer correctement les gestes barrières. Ces accusations mensongères

et ces leçons de morale choquent. Tous les gestes barrières du monde ne peuvent pas suffire quand la direction continue d'imposer des entrées dans les services contaminés, refuse de rouvrir des services Covid pour isoler les patients et ne se donne même pas la peine d'informer le personnel cas contact. Faire travailler les salariés dans plusieurs services est un autre moyen de propager le virus. Sans parler des locaux vétustes et inadaptés, ce qui se traduit par deux douches pour vingt patients sans aération dans tel service, des salles de pause minuscules voire inexistantes un peu partout, des chambre à deux lits



maintenues.

Et pendant ce temps, le gouvernement scande « tester, tracer, isoler » tandis que les Hospices civils de Lyon mènent une campagne de publicité écœurante telle que : « Aux masques citoyens, gardez vos postillons ». Voilà beaucoup de paroles hypocrites et bien peu d'actes.

La politique d'économies menée depuis des années rend impossible de faire face aux problèmes posés par l'épidémie. Devant cette incurie, seules les initiatives des travailleurs de l'hôpital et leur volonté de faire tourner les services, permettent de limiter la casse.

**Correspondant LO**

## Hôpital Beaujon : grève victorieuse chez Atalian



Des grévistes d'Atalian à l'hôpital de Cholet en juin 2020.

Il y a trois ans, la société Atalian avait remporté l'appel d'offres pour le ménage à l'hôpital Beaujon de Clichy-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine.

Elle vient de perdre le nouvel appel d'offres. Jusqu'au dernier moment

Atalian n'aura cessé de pourrir les conditions de travail des salariés. En effet, les

travailleurs de cette société, en majorité des femmes, ont eu la désagréable surprise, fin novembre, de voir leur treizième moins amputé de moitié environ. Leur chef ayant fui leur demande d'explication, elles ont décidé de se mettre en grève le mardi 8 décembre. Ce matin-là, aucune femme de ménage n'est montée dans les services. La directrice des ressources humaines d'Atalian a dû venir s'expliquer à Beaujon devant l'assemblée de grévistes. Un permanent central syndical qui disait vouloir régler le problème a aussi été remis à sa place par une gréviste qui lui a dit qu'il n'était pas le patron.

Les travailleurs voulaient écouter ce qu'avait à dire la direction.

En moins de deux heures, devant son unanimité et sa

détermination, la directrice a dû promettre au personnel la régularisation pour la fin de la semaine. Tout le monde est monté travailler dans les services en se promettant de ne pas lâcher l'affaire et d'être vigilant à contrôler ses comptes.

La régularisation de leur treizième mois a été effective le samedi suivant. Cela a donné le moral aux travailleuses qui se sont promis de rester unies pour affronter la nouvelle société en janvier.

**Correspondant LO**

### Hôpital de Brive : la prime de service avalée par le Covid

À l'hôpital de Brive-la-Gaillarde, 34 agents ont été contaminés par le Covid lors de la première vague et 90 déjà lors de la deuxième.

Ces agents hospitaliers ont découvert fin novembre que leur prime annuelle de service était amputée de leurs jours d'absence pour l'arrêt maladie Covid. Elle est

parfois ramenée à zéro, alors même que la plupart ont été contaminés en service ! La direction prétend sans état d'âme appliquer les dernières directives en date du 12 novembre.

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, avait pourtant parlé de possible reconnaissance de maladie professionnelle.

**Correspondant LO**

## SNCF – Noisy-le-Sec : colère à l'atelier

L'atelier de réparation ferroviaire de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, emploie 360 personnes à l'entretien des rames des lignes E et P du RER. Depuis le premier confinement et l'arrivée d'un nouveau directeur, en mars, les conditions de travail se sont dégradées.

Une équipe de six personnes a été supprimée sans préavis : trois ouvriers seront mutés et il a été demandé aux trois autres de se trouver une place dans les autres équipes. Plus récemment, la direction a annoncé la fermeture prochaine du magasin outillage, avec trois suppressions d'emplois et, là encore, un travail qui va être fait par d'autres.

Fin août, la fermeture prochaine du cabinet médical était annoncée, laissant un atelier de presque 400 personnes sans infirmière !

Jeudi 17 décembre, une heure d'information syndicale a rassemblé 70 ouvriers, soit la totalité des présents, alors que de nombreux ouvriers sont en congé. Après plusieurs prises de parole, un vote

pour « poser la caisse », c'est-à-dire la grève, a été organisé. 38 mains se sont levées, et malgré le fait que les grévistes n'avaient pas fait de déclaration 48 heures avant – une procédure obligatoire à la SNCF – ils ont maintenu leur décision et ont mis sur le papier les nombreuses revendications. À trois reprises, des cadres sont venus les voir pour qu'ils reprennent le travail, en vain. Les grévistes ont d'ailleurs dû en renvoyer un qui s'incrétait.

Une fois les revendications votées et signées par tous, l'un d'entre eux a remis

les revendications au directeur, en lui souhaitant bon Noël. Celui-ci, qui avait proposé de recevoir une délégation de quatre personnes, a dû recevoir une délégation de onze personnes, soit un ouvrier par équipe, ce que le directeur a dû accepter, avant de poser comme condition que les grévistes reprennent le travail pour ne pas être sanctionnés. Ses menaces ayant énervé un peu plus les participants, la grève s'est poursuivie toute la journée.

Personne n'avait d'illusions sur la rencontre avec la direction, et il n'en est

rien sorti. La production de la journée n'est pas sortie non plus, ce qui a fait dire à beaucoup que, sans cheminots, il n'y a pas de trains.

Après le compte-rendu de la délégation, tous les grévistes étaient contents d'avoir marqué le coup. Ils veulent remettre cela en janvier, lorsque tous les cheminots seront présents. En guise de cadeau de fin d'année, le directeur a bien offert aux cheminots une serviette de bain. Mais cette fois-ci, c'est lui qui s'est épinglé le front !

**Correspondant LO**

# EDF : contre le plan Hercule, il faudra montrer les muscles

**Jeudi 17 décembre avait lieu la troisième grève contre le projet Hercule, à l'appel des organisations syndicales, la plus importante étant la CGT.**

Elle a été suivie, selon les chiffres de la direction, par environ un tiers du personnel, à peu près comme les grèves précédentes. Il faut savoir que, si à chaque fois les appels sont pour 24 heures, en fait la plupart des grévistes « posent le sac » pendant deux heures ou quatre heures. C'est surtout dans les secteurs nucléaire et hydraulique que la grève a été le plus suivie.

Ce projet, baptisé pompeusement du nom d'un demi-dieu grec, consiste à découper EDF en trois morceaux. D'abord le nucléaire (EDF bleu), ensuite l'hydraulique (azur), restent en principe dans le domaine public. Et en troisième lieu (vert) on trouverait la distribution d'électricité avec Enedis (38 000 salariés), à laquelle s'ajouteraient la branche commerce (aujourd'hui EDF), des fonctions centrales (informatique, etc.), des filiales comme Dalkia et par-dessus le marché le secteur du renouvelable, c'est-à-dire essentiellement les éoliennes et les panneaux solaires. Toute cette troisième partie

serait cotée en bourse avec ouverture du capital.

Il est évident qu'avec ce charcutage le secteur privé va pénétrer largement dans une partie d'EDF. Actuellement EDF appartient à l'État pour près de 84 %. Mais RTE (Réseau de transport d'électricité) appartient pour 49,9 % à la Caisse des dépôts et le secteur privé est très présent dans le secteur de l'éolien et du solaire, qui est très largement subventionné par l'État et, sans qu'ils le veuillent, par les clients d'EDF.

Si le secteur privé pénètre ainsi EDF en fonction du plan Hercule, c'est bien sûr en comptant y faire des profits. Cela se fera aux dépens des travailleurs tout en étant préjudiciable aux clients, en particulier dans la distribution, la branche commerce, etc.

Et puis pourquoi avoir séparé le secteur de l'hydroélectricité du nucléaire, si tous les deux doivent rester publics ? Évidemment chacun songe qu'il risque un jour ou l'autre d'être privatisé.

Pour le moment, ce

projet, que tout le monde connaît, n'est pas encore annoncé officiellement. C'est qu'il y a, parallèlement, une négociation à Bruxelles, entre représentants de la Commission européenne d'un côté et l'État et EDF de l'autre, qui serait sur le point d'aboutir.

Depuis quelques années déjà, EDF est obligée de vendre le quart de son électricité nucléaire à ses concurrents au nom de la libre concurrence ! On arrive à cette absurdité qu'EDF est obligée de

vendre à bas prix une partie de sa production à ses adversaires qui peuvent ensuite revendre sur le marché ce qu'ils n'ont pas produit et faire du profit.

EDF, de mauvais gré, doit ainsi vendre son courant, et voudrait que ce soit le plus cher possible tandis que ses concurrents voudraient se le procurer au meilleur marché. On en est là et ces tractations retardent la présentation du plan Hercule.

Cette affaire-là ne dit rien de bon, ni pour les

salariés ni pour les clients. Cela dit, les mauvais coups de la direction – et de l'État – avaient commencé bien avant le projet Hercule : aggravation des conditions de travail, diminution de personnel, limitation des salaires. EDF et le secteur privé avec Hercule, c'est mauvais, mais le secteur public, sans un rapport de force imposé par les travailleurs cela ne vaut guère mieux ! Les travailleurs et même les clients auront à se défendre de toutes façons.

**Correspondant LO**



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),**

**membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

### Audio-LO

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Israël-Palestine : apartheid vaccinal



Desinfection d'un marché à Gaza par les autorités locales.

## Samedi soir 19 décembre, le Premier ministre israélien Netanyahu a été vacciné contre le coronavirus, en direct sur toutes les chaînes de télévision du pays.

Le pays est en effet très touché par la pandémie. En septembre, le nombre de cas rapporté à la population frôlait le record mondial. L'injection du vaccin Pfizer devrait donc commencer le 27 décembre et les clusters que sont les villes arabes densément peuplées et les quartiers juifs ultra-orthodoxes pourraient en bénéficier, les hôpitaux commençant à être pourvus en supercongélateurs, nécessaires à la conservation des doses.

Souriant en compagnie de son ministre de la Santé, le très conservateur leader du Likoud a lancé la campagne de vaccination dans le pays, déclarant penser « aux enfants qui se soucient de leurs parents, et aux

*petits-enfants qui veulent faire un vrai câlin, pas un câlin sur Zoom, à leur grand-père et leur grand-mère ».*

Mais il n'en ira pas de même pour les enfants et les petits-enfants palestiniens des territoires occupés, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ! Ce n'est que fin janvier, voire début février ou mars, selon la ministre palestinienne de la Santé, que la vaccination commencera en Cisjordanie, et plus probablement à la mi-mai, selon un organisme de l'ONU. La pauvreté qui règne dans la majorité des territoires occupés ainsi que les finances asséchées de l'Autorité palestinienne rendent très problématique l'acquisition des supercongélateurs nécessaires

au vaccin Pfizer. Outre l'appel au fonds Covax de l'ONU destiné aux pays pauvres, la population palestinienne pourrait recevoir des doses fournies par l'Espagne, pourtant durement touchée par la pandémie, ainsi que des doses du candidat-vaccin russe Sputnik V.

Les dirigeants israéliens, qui se veulent la tête de pont des grandes puissances au Proche-Orient, sont en première ligne pour coloniser les terres à la main de plus en plus de terres en Cisjordanie. La population en sera quant à elle une fois de plus réduite au confinement strict, tandis qu'à Gaza, soumise au même régime, mais avec une densité de population plus de dix fois supérieure à celle d'Israël, le virus continuera de circuler bien plus librement que les habitants.

Viviane Lafont

## Clichy : un toit, c'est un droit

### Samedi 12 décembre, à l'appel du collectif « 93 Barbusse », 80 personnes se sont rassemblées devant le 38 boulevard du général Leclerc à Clichy-la-Garenne en Seine-Saint-Denis, un immeuble rénové et vide depuis bientôt dix ans.

Ce rassemblement était destiné à protester contre l'absence de solutions de logement pour les habitants du 93 rue Henri Barbusse, expulsés le 20 octobre de leur immeuble, frappé d'un arrêté de péril imminent.

Cet arrêté avait été pris en juin 2020 par la mairie mais, comme le dit le collectif : « la municipalité n'a pas respecté ses obligations... Quelques familles sont hébergées par la commune dans une résidence en attente d'un logement social. Mais d'autres, après une semaine d'hébergement à Clichy, se

*sont retrouvées ballottées d'hôtel en hôtel, dans des conditions indignes, loin des écoles pour les enfants, avec des trajets épuisants. Quant aux adultes sans enfant, ils se retrouvent à la rue en plein hiver et personne ne leur propose de solution ! »*

D'autres actions sont prévues car malgré les déclarations de la ministre du Logement sur le fait que « les expulsions locatives avec concours de la force publique doivent s'accompagner d'une solution de logement ou d'hébergement », depuis plus de deux mois des personnes

qui payaient leurs loyers et entretenaient leurs logements se retrouvent à la rue. Pour maintenir la mobilisation, le collectif appelait à un rassemblement le 23 décembre sur le thème « et nous, on crèche où pour Noël ? », avant un rassemblement devant le tribunal de Cergy le 04 janvier, lors de l'audience de la plainte des expulsés contre le maire de Clichy.

Il existe, depuis 1947, une loi autorisant la réquisition des logements vides. Mais la contrainte par la loi s'applique aux pauvres, quand il s'agit de les jeter dehors, beaucoup moins quand il faut faire respecter le droit au logement.

Correspondant LO

## Rafale : c'est Noël pour Dassault

### À la veille de Noël, la ministre de la Défense Florence Parly était attendue à Athènes pour conclure la vente de dix-huit avions de combat Rafale à l'armée de l'air grecque.

Malgré le flou d'usage dans ce genre d'affaires, on a pu savoir de la bouche du Premier ministre grec que la somme en jeu avoisinait les deux milliards, la plus grosse partie pour les Rafale eux-mêmes, et quelque 300 millions pour le missile MBDA. Le gros cadeau annoncé depuis plusieurs mois à Dassault se concrétise donc, sous la forme d'une commande de six Rafale dernier cri, et du remplacement de douze autres, cédés par l'Armée de l'air française à son homologue grecque, après avoir « été utilisés un peu », selon le mot du chef du gouvernement d'Athènes.

Dassault peut parfaitement se satisfaire de ce contrat, car malgré sa partie vente d'occasion, il sera très rentable. L'avionneur pourra facturer, outre la révision

des Rafale, la formation de pilotes et de mécaniciens locaux et la livraison de documentation et de pièces de rechange, le coût du retrait des équipements liés à la précédente mission nucléaire et à l'adaptation aux besoins du nouveau client.

Et, double ration de dessert pour Dassault, la commande de six appareils neufs pour la Grèce s'accompagnera du remplacement pour l'armée française des douze avions d'occasion vendus à la Grèce. Tous sont contents, de la ministre au chef d'état-major de l'Armée de l'air et à Dassault.

Peu leur importe si cet argent, soit plus du tiers du budget militaire de la Grèce, part en fumée alors qu'il aurait pu servir à construire dix hôpitaux modernes dans ce pays pauvre d'Europe.

V.L.



CHARLES PLATIAU

## Aides à domicile : prime au rabais

### Juré-craché, Macron s'était engagé à ce que les aides à domicile perçoivent une prime Covid avant Noël. Il voulait, disait-il, « rendre hommage à leur courage » pour avoir continué à s'occuper des personnes âgées ou handicapées durant la première vague de l'épidémie.

À quelques jours de la fin de l'année, on est loin du compte sur le nombre de celles qui ont touché cette prime comme sur son montant, en principe situé entre 1000 et 1500 euros.

Le gouvernement justifie cette inertie en déclarant que le financement des aides à domicile ne dépend pas de l'État mais des départements. Et si l'État a débloqué la moitié de la somme, soit 80 millions d'euros, ce serait maintenant aux départements de trouver le reste des crédits. Mais avec l'aggravation de la pauvreté, cela leur devient d'autant plus difficile que le nombre de personnes au RSA augmente, plombant parfois leurs caisses. Et là aussi, la promesse du gouvernement de rembourser aux départements les sommes

versées à ce titre tarde à être respectée.

Il y a donc une forte disparité selon les départements. Déjà, deux d'entre eux, le Jura et la Loire, ont annoncé qu'ils n'avaient pas les moyens de financer cette prime. Dans douze autres, elle est inférieure à 750 euros, et quinze départements n'ont pour l'instant donné aucun chiffre. Les critères d'attribution sont différents selon le département, et à cette inégalité s'ajoute le fait que les salariées des particuliers n'y ont pas droit. Comme si, selon la structure employant les aides à domicile, le dévouement, les soins et l'attention portés aux personnes fragiles ne méritaient pas le même traitement.

Marianne Lamiral